

Fiche de poste type référent Covid-19 entreprise

Objectif principal

En cette période d'épidémie du Covid-19, la mise en œuvre des mesures de prévention protégeant la santé des collaborateurs et de leur entourage est une **priorité de l'entreprise**.

Ces mesures exigeantes bouleversent largement les habitudes des personnels. Il faut adopter de nouvelles façons de travailler, prendre de nouvelles habitudes, acquérir de nouveaux réflexes. Il est donc indispensable de **mobiliser les moyens humains pour accompagner les équipes à réussir la mise en œuvre des mesures liées au Covid-19**.

C'est la raison pour laquelle il est préconisé de désigner un ou plusieurs référents Covid-19.

Dans les plus petites entreprises, la nomination d'un référent Covid-19 unique est le plus souvent adapté et suffisant.

Engagement de la direction

Pour rendre la mission claire et effective, le chef d'entreprise ou son délégataire s'assure que le référent Covid-19 entreprise désigné précédemment dispose :

- **de missions clairement définies** et formalisées par une fiche de poste ;
- **de l'autorité nécessaire** à leur réalisation ;
- **des informations et de la sensibilisation nécessaires** à l'accomplissement des missions qui leur sont confiées.

Connaissances et compétences préalables

- **connaître et maîtriser les gestes barrières et les mesures** et préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de l'hôtellerie en période d'épidémie de coronavirus Covid-19;
- **savoir déployer les gestes barrières** face à des situations exceptionnelles accidents, attroupements, nouveaux cas... ;
- **connaître et savoir utiliser les ressources disponibles** sur les sites gouvernementaux et professionnels, pour l'aider dans la mise en œuvre de sa mission.

Missions confiées au référent Covid-19 entreprise

Pour vous aider, voici quelques exemples de missions complémentaires à personnaliser, compléter selon votre contexte d'entreprise :

- **Faire un état des lieux de la situation de l'entreprise** (organisationnel, technique et humain) ;
- **Participer à la mise à jour du DUER et du plan d'action** associé en tenant compte du risque spécifique Covid-19 ;
- **Déployer les mesures de prévention** dans le contexte de l'entreprise ;
- **Vérifier que les fournitures générales nécessaires au respect des consignes sanitaires sont disponibles** en quantité suffisante ;

- **Aider à choisir les équipements** de protection individuelle les plus adaptés à l'activité de l'entreprise et valider le choix avec les utilisateurs ;
- **Donner les consignes pour le port des EPI** et pour le traitement des vêtements de travail ;
- **Mettre en place des marqueurs** pour faire respecter une distance d'au moins un mètre dans l'établissement : bande adhésive au sol, organisation des postes de travail et circulations intérieures...
- **Organiser le nettoyage** régulier des locaux selon les modes opératoires adaptés ;
- **Mettre à disposition des flacons de gel** ou de solution hydroalcoolique (si disponibles) dans les lieux fréquentés et à proximité des surfaces de contact (tables, comptoir...) ;
- **Définir et s'assurer de la mise en œuvre des mesures** Covid-19 conformément aux consignes de l'entreprise et en utilisant les ressources mises à sa disposition, y compris auprès des intérimaires : modes opératoires adaptés, moyens de protection collective spécifiques, EPI complémentaires... ;
- **Animer et participer à des réunions régulières**, voire quotidiennes de type quart d'heure sécurité, minute prévention, briefing de poste, causerie..., tout en faisant respecter bien sûr les gestes barrières et recommandations ;
- **Assurer un affichage fort et visible** des consignes sanitaires pour sensibiliser les collaborateurs, les clients et faire respecter les mesures décidées par l'entreprise ;
- **Imposer le lavage des mains** (eau + savon ou solution hydroalcoolique) avant toute entrée dans l'établissement.
- **Mettre en place un plan de circulation** permettant de respecter la distance d'un mètre entre les personnes, notamment lors des croisements, en privilégiant si possible les circulations circulaires.
- **Apporter tout soutien et assistance aux collaborateurs** de l'entreprise en lien avec l'épidémie de Covid-19 ;
- **Veiller à l'organisation des secours** ;

